

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D171211-08

L'an deux mille dix-sept, le 11 décembre, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2017

Présents : Bernard BRUNET, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Excusés : Xavier CHOVIN (procuration à B. BRUNET), Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Isabelle VATANT), Lucette NURIT (procuration à E. DAVIN)

Secrétaire de séance : Jean-Paul HENOCQ

OBJET : Domaine - Régularisation

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général des propriétés des personnes publiques,

Considérant que pour permettre l'accès aux parcelles concernées par l'opération d'aménagement et de programmation prévue par le PLU aux Sablons, la commune a passé un accord avec les propriétaires d'un terrain grevé par un emplacement réservé sur les parcelles AT 537 et 538,
Considérant qu'afin de finaliser l'acquisition du terrain par la commune, il conviendrait d'autoriser le maire à signer les actes afférents,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à procéder à l'acquisition de ce terrain et à signer tous actes afférents.

| | |
|---------------------------------|----|
| Sens du vote | |
| Conseillers-ères présent-e-s | 16 |
| Conseillers-ères représenté-e-s | 3 |
| Ayant voté pour | 19 |
| Ayant voté contre | 0 |
| S'étant abstenu-e | 0 |

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 12 décembre 2017

Le Maire,